

[Versement d'archives des REP et REP+ \[1\]](#)

Chaque année, le mois de juin et le début juillet voient la mise au rebut d'archives qui racontent la vie des REP et REP+. Pour garder des traces du travail mené, il faut être vigilant. A la suite de la journée de lancement du projet national d'archivage le 1er juillet 2016, projet soutenu par la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et relayé par l'Observatoire des zones prioritaires (OZP), l'Université Paris VIII (laboratoire CIRCEFT-ESCOL) et les Archives nationales ont engagé le processus de recensement des [archives « éducation prioritaire » dans les fonds déjà versés](#) [2]. Le versement d'un fonds d'archives d'une ZEP/REP, pris en charge par le coordonnateur et préparé le plus souvent avec l'aide de Lydie Heurdier (Paris 8) et d'un archiviste départemental, est l'étape finale d'un processus engagé dans les REP/REP+ avec l'accord et la collaboration des autorités académiques en charge du pilotage de l'éducation prioritaire. Un plan de classement spécifique a été élaboré dans l'académie de Rouen avec le Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire (Carep) et les archivistes locaux. Largement diffusé aujourd'hui, il peut être aussi un outil améliorant le pilotage des réseaux et la passation de poste.

[En savoir plus \(OZP\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/versement-darchives-des-rep-et-rep>

[2] <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/recherche/ir/rechercheGeneralisteResultat.action?formCaller=GENERALISTE&searchText=%C3%A9ducation+prioritaire>

[3] <http://www.ozp.fr/spip.php?article23808>